

Rapporteur : Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine

Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine, rapporteur : Ce dossier propose, Monsieur le Maire, chers Collègues, plusieurs subventions en direction des jardins citoyens et partagés.

Vous savez que les Lyonnais apprécient et se mobilisent de plus en plus pour créer ces jardins, des espaces de respiration dans la ville. C'est une nouvelle génération d'espaces verts qu'il me semble devoir accompagner, donc je vous propose de voter cette série de subventions.

Mme PERRAUD Mychèle : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, comme l'ensemble des membres de notre Assemblée, le Groupe GAEC se félicite de ce rapport et vous remercie Monsieur le Maire, de l'attention que vous portez aux associations qui fédèrent des habitants de plus en plus nombreux, intéressés par l'activité de jardinage.

Mais, on constate aussi que le succès de ces jardins partagés, au-delà du lien social, festif et écologique incontestable, est la résultante des problèmes économiques et de pouvoir d'achat rencontrés par nos concitoyens aujourd'hui. Ils sont de plus en plus nombreux à nous solliciter pour obtenir des terrains laissés momentanément en friches, notamment dans des secteurs fragiles. C'est pourquoi, nous voulions souligner l'aide de la Ville pour cette activité de jardinage en milieu urbain et vous demander, Monsieur le Maire, de continuer à favoriser ces implantations.

M. LE MAIRE : Merci Madame Perraud, je crois que les jardins y seront sensibles.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)